

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/09/2022

Référence
43_2022

L'an 2022 et le 8 Septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

Objet de la délibération
Adoption des statuts du Triage Forestier

**Présents** : M. DENEUX François, Maire, Mmes : LINGAT Nicole, MAURICE Valérie,  
MM : JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, PIART Steve, RABIN Patrice, VANZELLA Yoann

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	11

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mme DONGE Christine à M. JENNEPIN Patrick ;  
MM : ANTOINE Jérôme à M. DENEUX François ; CANARD Stéphane à M. RABIN Patrice

**Absent(s)** : MM : GAVAZZI Romain, LEBLANC Eric, SONZOGNI Jean-Luc

Date de la convocation
22/08/2022

**A été nommé(e) secrétaire** : M. JENNEPIN Patrick

Date d'affichage
22/08/2022

**Objet de la délibération** : **Adoption des statuts du Triage Forestier**

Vote
<b>MAJORITE</b> Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Suite à la modification des statuts du Triage Forestier de Renwez, en date du 1er juin 2022 et de l'adoption en conseil syndical du Triage Forestier de Renwez en séance du 15 mars 2022, rendu exécutoire au 1er juin 2022, il est nécessaire que chaque commune membre délibère pour l'adoption de ces statuts.

(exemplaire de statuts transmis à chaque conseiller)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide les statuts relatifs à la gestion en commun de la forêt syndicale du Triage Forestier de Renwez.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Le : 08/09/2022

Et

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Publication ou notification du :  
31/08/2022

Pour copie conforme :  
En mairie, le 08/09/2022  
Le Maire  
François DENEUX

